

**Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Municipal**

**Séance du 13 Avril 2016**

**Nombre de Conseillers :**

**En Exercice : 7**

**Présents : 7**

**Votants : 7**

L'an deux mille seize, le 13 Avril Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. Louis SIRE, Maire

*Date de convocation* : 6/04/2016

*Présents* : Louis SIRE, Angèle SIRE, Daniel STRANO, Thibaut BOSTYN, Hughes BOSTYN, Pierre BRASSEUR, Jean GARDAIR

*Excusés* :

*Absents* :

M. Hughes BOSTYN a été élu secrétaire de séance

*Domaine* :

**Objet : Opposition à l'installation des compteurs LINKY sur le territoire communal**

Monsieur le Président de séance informe l'assemblée qu'un projet d'installation de compteurs LINKY est en cours de réalisation sur le territoire français.

Electricité et réseaux de France met en place ces compteurs LINKY en remplacement des anciens compteurs, chez les abonnés au réseau ERDF.

Une des particularité de ce type de compteurs est d'être « communicants » à distance.

Le Président, constatant les nombreuses inquiétudes que soulèvent ces nouveaux compteurs auprès d'une partie de la population, demande à l'assemblée de prendre connaissance de ce projet et d'en délibérer.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président, et après en avoir longuement délibéré,**

- **S'OPPOSE** à la prochaine installation de ces compteurs communicants LINKY sur le territoire communal,

- **DEMANDE** à M. le Maire d'en informer ERDF et la Préfecture de l'Aude

Pour : 7 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré à Saint Just et le Bézu, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents

**Le Maire,**  
Louis SIRE

Affiché en Mairie, le 18/04/2016

Pour copie conforme

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE LIMOUX LE

19 AVR. 2016

